

Monsieur Bruno Le Maire

*Ministre de l'économie, des finances
et de la relance économique*

139 rue de Bercy
75012 PARIS

Madame Agnès Pannier-Runacher

Ministre déléguée chargée de l'industrie

139 rue de Bercy
75012 PARIS

Réf. FG/JT/HW/JPL/SJ/CB

Objet : Entreprise Chapelle-Darblay

Saint Etienne du Rouvray, le 18/10/2021

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Le 15 octobre dernier, le conseil de surveillance du groupe UPM, propriétaire de la papeterie Chapelle Darblay de Grand-Couronne, a décidé de retenir l'offre d'acquisition du site formulée par le groupement Samfi-Paprec contre l'offre de reprise du groupement Véolia- Fibre Excellence.

Par son choix, le groupe UPM acte le démantèlement de l'outil industriel de la papeterie de Grand-Couronne, l'offre de reprise prévoyant la relocalisation d'une activité de triage de la société Paprec ainsi que le développement d'une hypothétique unité de production d'hydrogène.

L'offre alternative déposée par Véolia prévoyait, pour sa part, des investissements lourds sur l'outil industriel et la chaudière biomasse pour produire du carton d'emballage dans la continuité historique de la Chapelle Darblay, avec des engagements supérieurs en termes de créations d'emplois.

Dans votre communiqué commun du 15 octobre, vous indiquez que « l'offre alternative de Véolia mérite d'être examinée dans les détails et que vous vous entretiendrez dans les prochaines heures avec les élus du bassin rouennais pour décider des prochaines actions à mener conjointement ».

Le Président de la Métropole Normandie Rouen a fait part de sa volonté d'user du droit de préemption de sa collectivité, dans la lignée de la proposition que nous avons formulée en octobre 2020, et ce en vue de revendre le site à un industriel crédible qui préserverait la vocation papetière et de recyclage du site de Grand-Couronne.

Aussi, nous vous demandons, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, de bien vouloir nous préciser quelles démarches vous entendez mener pour appuyer l'initiative de la métropole de Rouen face au groupe UPM qui semble vouloir faire table rase de la vocation papetière du site de Grand-Couronne.

Dans l'attente de vous lire,

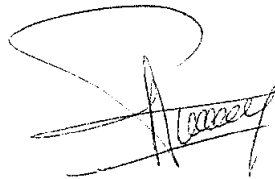
Et vous prions de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre parfaite considération.

Hubert Wulfranc
Député de Seine-Maritime




Permanence Parlementaire du Député
Hubert Wulfranc
99 avenue Jean Jaurès
76300 Sotteville lès Rouen
02 27 08 87 70
hubert.wulfranc@laposte.net

Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime



Permanence Parlementaire du Député
Jean-Paul Lecoq
55 rue de la République
76700 Harfleur
02 32 92 59 11
jplecoq-6vgo@wanadoo.fr

Sébastien Jumel
Député de Seine-Maritime



Permanence Parlementaire du Député
Sébastien Jumel
36 quai Duquesne
BP 30071
76200 Dieppe
02 35 85 14 16
sebastien.jumel@assemblee-nationale.fr

Céline Brulin
Sénatrice de Seine-Maritime



Céline Brulin
Sénatrice
33 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN
02 35 07 89 80
c.brulin@senat.fr